

Peoplesoft tente la voie judiciaire pour contrer l'OPA d'Oracle

PeopleSoft a intenté vendredi devant un tribunal de Californie une action visant à écarter l'offre publique d'achat (OPA) hostile de 5,1 milliards de dollars lancée contre lui par Oracle ([voir édition du 10 juin 2003](#)). Selon PeopleSoft, Oracle a lancé délibérément cette opération dans le seul but de lui faire du tort d'un point de vue commercial en suscitant *"l'inquiétude, l'incertitude et le doute"* et en empêchant la fusion déjà conclue avec J.D. Edwards. Laquelle aurait donné naissance au deuxième éditeur sur le marché des applications de gestion, devant Oracle. Peoplesoft réclame des dommages et intérêts d'un montant indéterminé.

D'autre part, toujours selon PeopleSoft, la fusion avec Oracle, si elle était approuvée par les actionnaires, pourrait être interdite par les autorités de la concurrence. Il a fait valoir qu'il faudrait des mois aux autorités de la concurrence pour étudier le dossier, le marché mondial des applications de gestion étant actuellement dominé essentiellement par trois éditeurs : SAP, Oracle et PeopleSoft. De son côté, J.D. Edwards, qui avait accepté il y a quelque temps le principe de son rachat par PeopleSoft, s'était tournée dès jeudi vers les tribunaux pour qu'ils interdisent l'OPA d'Oracle et condamnent ce dernier, pour avoir illégalement compromis sa fusion avec PeopleSoft, à lui verser 1,7 milliard de dollars, le montant qu'elle avait négocié pour son rachat à l'amiable. Selon tous les observateurs, quoiqu'il arrive, c'est à dire que l'OPA réussisse ou non, Oracle sortira vainqueur de cet épisode : il aura en effet jeté le discrédit sur PeopleSoft et JD Edwards, soulignant leur vulnérabilité.